

REPUBLICUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHES  
ET DES INDUSTRIES ANIMALES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS-DIRECTION DU BUDGET, DU MATERIEL  
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICES DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF LIVESTOCK, FISHERIES  
AND ANIMAL INDUSTRIES

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET, EQUIPEMENT AND  
MAINTENANCE

PUBLIC CONTRACTS SERVICES

COMMUNIQUE N° 00067 /C/MINEPIA/SG/DAG/SDBMM/SMP/2024 du 05 SEPT 2024 déclarant  
infructueux le lot 2 de l'Appel d'Offres National Ouvert n°0033/AONO/MINEPIA/CIPM/2024 du 16 juillet 2024,  
en procédure d'urgence, relatif aux travaux de construction de quatre halles de mareyage au profit des acteurs  
de la pêche artisanale.

Le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° 00164 /D/MINEPIA/SG/DAG/SDBMM/SMP/2024 du 05 SEPT 2024, le lot 2  
de l'appel d'offres sus indiqué est déclaré infructueux en raison de la non-qualification des soumissionnaires.

Par ailleurs, les soumissionnaires qui suivent n'ont pas été retenus pour les motifs ci-après :

N°	Soumissionnaires	Motif de rejet
1.	GROUPEMENT GLOBAL ENGINEERING CONSTRUCTION LTD/ETS SIFCAM	Offre administrative non conforme
2.	ETS ASLOUM	Offre administrative non conforme

Ils sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, elles seront tout simplement  
détruites.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera./-

Yaoundé, le 05 SEPT 2024

Le Ministre de l'Elevage, des Pêches  
et des Industries Animales,

MAITRE D'OUVRAGE



Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- SOPECAM
- Archives/Chronos.